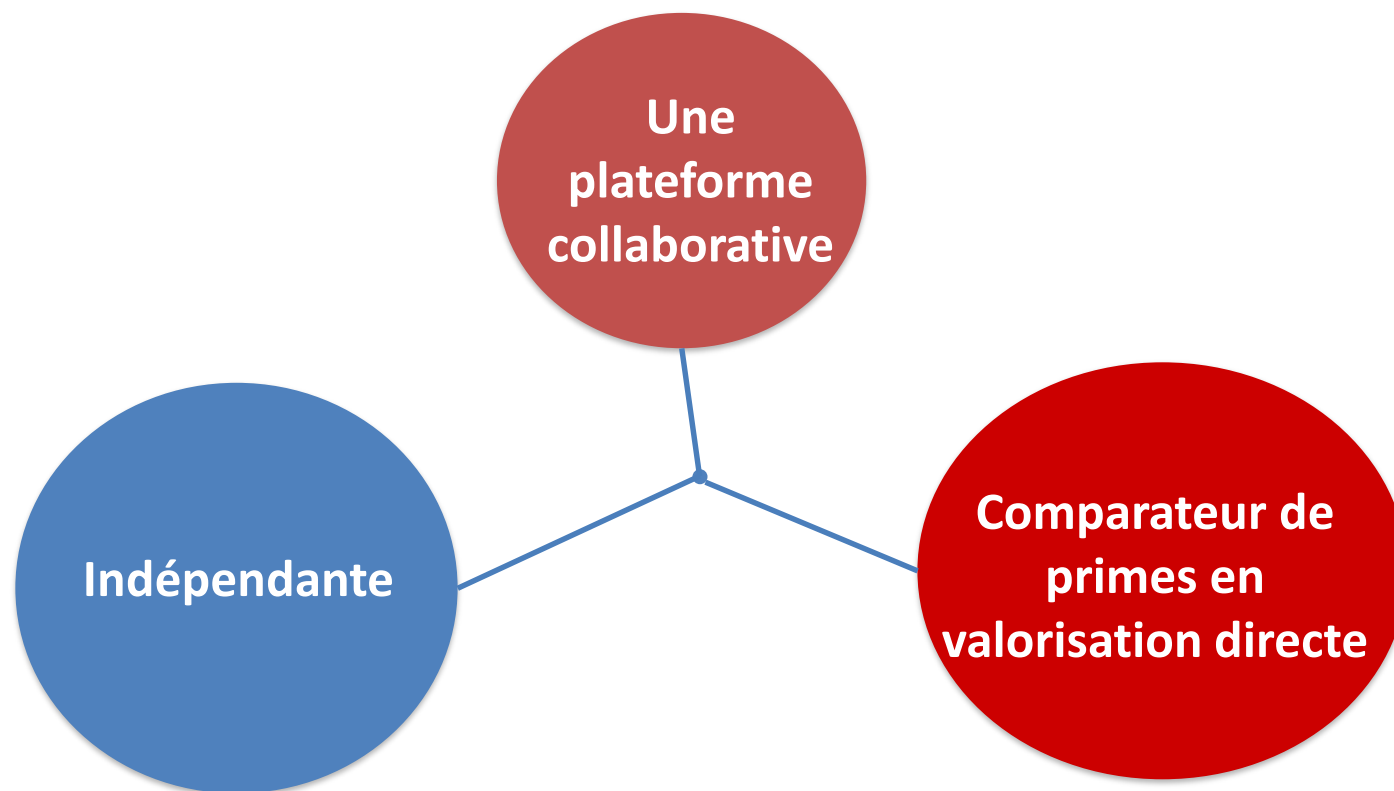


Démarche de demande de CEE pour les opérations standardisés

Téo Pouillaude
Responsable développement

Qui sommes nous ?



nr-pro.fr En chiffres

- **Existant depuis 2012**
- **100% indépendant vis-à-vis des obligés**
- **Plus de 9000 projets traités à ce jour**
- **Plus de 100 plateformes en marque blanche**
- **Réponse en 24h**

La valorisation des CEE pour les opérations standardisées

Dépôt sur Emmy

- Dépôt après les travaux
- Permet de jouer avec le cours des CEE
- Aucune visibilité sur le montant de la prime
- Seuil de dépôt minimum de 50 GWh cumac
- Montage administratif alourdi.
- Responsabilité du dépôt sur la collectivité

Valorisation en direct avec un obligé

- Connaissance de la prime en amont.
- Assurance de l'éligibilité du projet.
- Possibilité de valoriser les petits projets.
- Charge administrative portée par l'obligé
- Conventionner avec un obligé avant tout acte d'engagement de travaux.

La démarche en direct avec un obligé

1. Définir ses travaux
2. Trouver un obligé (NR-PRO permet de comparer les offres)
3. Obtenir une convention de sa part
4. Réaliser vos travaux
5. Lui envoyer les documents de fin de travaux (factures et attestations sur l'honneur)
6. Percevoir la prime

La démarche en utilisant une plateforme NR-PRO

1. Renseignez votre projet
2. Choisissez la meilleure offre
3. Réalisez vos travaux
4. Envoyez les documents de fin de travaux
5. Bénéficiez de la prime

Ils ont choisi une plateforme dédiée



...

+100

Présentation d'une plateforme dédiée





| Economie Concessionnaire | Réseaux | MDE | Gestion & Achats | Innovation |
|---------------------------|----------------------------------|--------------------|------------------|---------------------|
| La Concession Electricité | Effacement | MDE - Bâtiment | RODP Electricité | Borne de Recharge |
| La Concession Gaz | Extension de Réseau Gaz Naturel | SEVE | TCCFE | Autoconsommation |
| | Délégation de Service Public Gaz | Conseil en Energie | RODP Gaz | Chaudière Boostheat |
| | Raccordement | CEE | RODP Gaz | |
| | | MDE EP | RODP Electricité | |
| | | Rénovation | | |

pour vous per...
La plate-forme...
travaux non e...
Déroulé de la...
Vous disposez...
Grégory KARYD...

questions relatives aux CEE, ou au fonctionnement de la plate-forme.

Pour **comparer les primes de CEE** il suffit de :

- Renseigner le projet sur : <http://www.nr-pro.fr/mb/fde-62>
- Vous êtes rappelé sous 24h pour vérifier l'éligibilité du projet.
- Vous recevez les offres de primes sous 24h
- La prime est versée à la fin des travaux suivant les termes prévus dans la convention.

Nos partenaires





ACCUEIL

E-FORMATION

LES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Bienvenue dans votre espace dédié aux Certificats d'Économies d'Énergie par nr-pro.fr

Comparez les primes des Certificats d'Économies d'Énergie

[UNE QUESTION ? : 04 65 01 02 25](#)



Erreur : Vous n'avez pas les droits d'accès pour accéder à cette partie du site.

VOUS ÊTES DÉJÀ UTILISATEUR

* Informations obligatoires

Votre adresse email *

Votre mot de passe *

Valider →

[Mot de passe oublié ?](#)

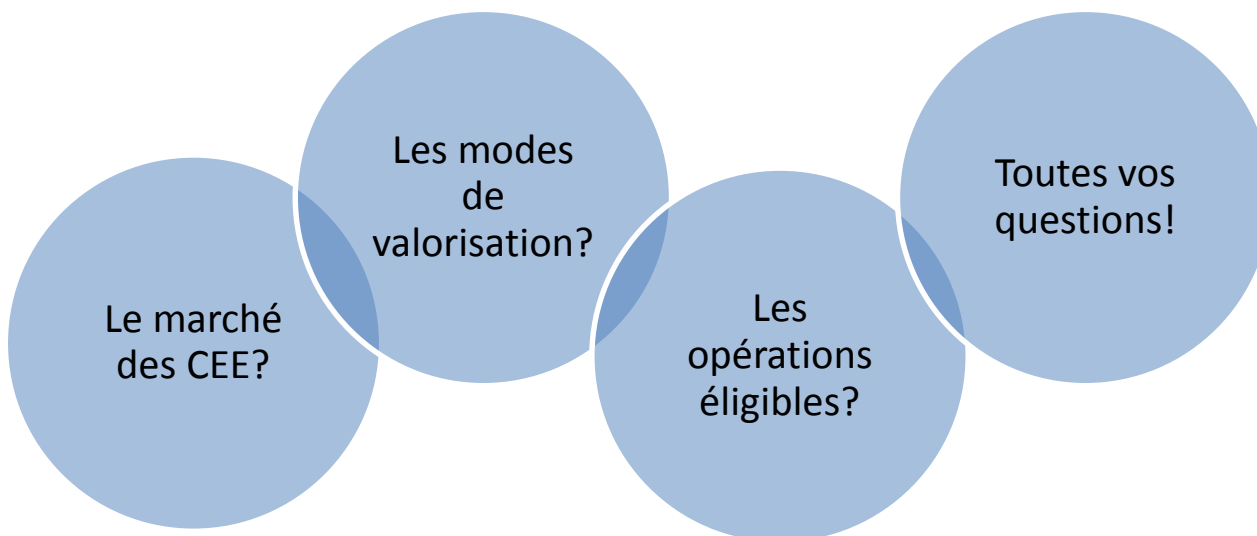
C'EST VOTRE PREMIÈRE VISITE

Continuer →

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies. [En savoir plus](#)

OK

Echangeons!



Merci

Téo POUILLAUDE

tp@nr-pro.fr

04.65.01.02.25